



L'ARCHE

EN Pays toulousain

BULLETIN D'ADHESION ET DE SOUTIEN

À l'association l'Arche en Pays Toulousain
à retourner au siège de l'association, 2 rue du Docteur Guimbaud, 31700 Blagnac

ANNÉE 2023

ADHESION

J'adhère à l'association l'Arche en pays Toulousain ou je **renouvelle mon adhésion** :

- Adhésion pour une personne: 20 euros**
- Adhésion pour un couple : 30 euros**

J'établis un chèque à l'ordre de l'Arche en pays Toulousain.

La cotisation est valable pour l'année civile en cours quelle que soit la date d'adhésion (sauf celle acquittée en Décembre qui sera valable pour l'année civile suivante).

Un reçu fiscal vous sera adressé par l'Arche en Pays Toulousain.

SOUTIEN FINANCIER *(attention, penser à faire un chèque différent)*

Je soutiens l'Arche en Pays Toulousain

- Je verse un chèque de.....euros à l'ordre de la « Fondation des Amis de l'Arche »**

En indiquant au dos la mention « pour l'Arche en Pays Toulousain »

Je recevrai, en temps utile, le reçu fiscal donnant droit à déduction d'impôt de 66 %.

La Fondation des Amis de l'Arche étant reconnue d'utilité publique, vous pouvez aussi soutenir l'Arche en Pays Toulousain en versant un don au titre de l'**IFI**. Vous bénéficierez d'une déduction fiscale de **75 % de votre versement** dans la limite maximum de 50000 € de réduction.

Mes / Nos coordonnées :

Penser à renseigner vos coordonnées ci-dessous pour la réception de vos reçus fiscaux

Mr-Mme-Melle :

Adresse postale :

.....

Adresse mail :

Téléphone :